



## Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

### QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

#### AVERTISSEMENT



L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur quarante-quatre (44) bureaux de douane sur cinquante-neuf (59), soit un taux de couverture de 74,6%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

<b>Ventes à l'extérieur</b> 		<b>Achats à l'extérieur</b> 	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
<b>Valeur totale</b>	<b>78 338,2</b>	<b>Valeur totale</b>	<b>565 650,6</b>
Coton non cardé ni peigné	29 625,7	Huiles de pétrole...	107 800,3
Huiles de pétrole...	7 450,9	Riz semi-blanchi...	102 554,3
Graines et fruits oléagineux, n.d.a.	5 808,5	Constructions...	21 536,6

<b>Ventes à l'extérieur</b>		<b>Achats à l'extérieur</b>	

## 1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

*Evaluées à 78,3 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2022, contre 117,8 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, les exportations de marchandises du Bénin ont connu une baisse de 33,5%.*

Au quatrième trimestre 2022, les principaux produits vendus à l'extérieur, origine de la baisse des exportations, sont : les « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (-42,2 points de pourcentage), les « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement...** » (-1,0 point de pourcentage), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-0,7 point de pourcentage), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches)...** » (-0,6 point de pourcentage) et les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, non plaqués ni revêtus, simplement laminés à froid** » (-0,6 point de pourcentage).

Comparativement au quatrième trimestre 2021, la valeur totale des exportations affiche une diminution de 34,8%. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (-27,9 points de pourcentage), le « **or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)** » (-2,8 points de pourcentage), les « **autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces** » (-2,0 points de pourcentage), les « **fèves de soja** » (-1,3 point de pourcentage) et les « **groupes électrogènes** » (-1,2 point de pourcentage), sont les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à la baisse des exportations.

*Les importations de marchandises sont en baisse par rapport au trimestre précédent. En effet, au quatrième trimestre 2022, elles sont évaluées à 565,6 milliards de FCFA, contre 603,2 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une diminution de 6,2%.*

Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la baisse des importations du trimestre sous revue sont : les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** » (-1,2 point de pourcentage), le « **fil machine en fer ou en acier** » (-1,1 point de pourcentage), le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (-1,0 point de pourcentage), les « **autres houilles, même pulvérisées** » (-0,9 point de pourcentage) et les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-0,7 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont connu une augmentation (+24,2%). Cette hausse est expliquée par une augmentation des importations des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (+18,6 points de pourcentage), du « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (+7,3 points de pourcentage), des « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » (+3,7 points de pourcentage), des « **autres froments (y compris l'épeautre) et méteil, non moulus** » (+1,7 point de pourcentage) et des « **autres engins flottants (radeaux, réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises, par exemple)** » (+1,4 point de pourcentage)

### Principaux produits échangés

*La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du quatrième trimestre 2022 s'élève à 61,1 milliards de FCFA, soit 78,0% de la valeur des exportations.*

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 29,6 milliards de FCFA (22 874,5 tonnes). Il est suivi des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » cédées à 7,5 milliards de FCFA (9 212,2 tonnes) en termes de

réexportations, viennent ensuite les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » vendues pour 5,8 milliards de FCFA (17 881,6 tonnes), les « **fruits à coque comestibles...** » pour une valeur de 5,1 milliards de FCFA (7 054,6 tonnes) et enfin les « **graines de coton** » vendues pour un montant total de 3,7 milliards de FCFA (36 708,7 tonnes).

**Tableau n°1 : Top 10 des produits exportés**

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions FCFA)	Poids net (tonnes)	Part (%)
1	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	29 625,7	22 874,5	37,8
2	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	7 450,9	9 212,2	9,5
3	2237	Graines et fruits oléagineux, n.d.a.	5 808,5	17 881,6	7,4
4	0577	Fruits à coque comestibles...	5 123,1	7 054,6	6,5
5	2223	Graines de coton	3 733,9	36 708,7	4,8
6	6761	Fil machine en fer ou en acier	2 084,9	3 373,6	2,7
7	6762	Barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud...	2 048,3	3 134,6	2,6
8	0813	Tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés...	2 030,7	22 461,8	2,6
9	4212	Huile de coton et ses fractions	1 695,0	2 908,6	2,2
10	2485	Bois autres que de conifères (y compris les lames et frises pour parquets non assemblées), profilés...	1 498,6	7 421,5	1,9
<b>Total</b>			<b>61 099,6</b>	<b>133 031,7</b>	<b>78,0</b>

Source : INStaD, avril 2023

*Quant à la valeur des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, elle s'établit à 320,4 milliards de FCFA, soit 56,6 % de la valeur totale des importations.*

Au classement des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au quatrième trimestre 2022, on retrouve à la première place les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » acquises pour un montant de 107,8 milliards de FCFA (190 363,1 tonnes). Ensuite, se positionne au deuxième rang le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour une valeur de 102,6 milliards de FCFA (383 292,3 tonnes) et enfin, viennent en troisième position les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** », pour une valeur de 21,5 milliards de FCFA (9 147,5 tonnes).

**Tableau n°2 : Top 10 des produits importés**

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions de FCFA)	Poids net (tonnes)	Parts (%)
1	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	107 800,3	190 363,1	19,1
2	0423	Riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé...	102 554,3	383 292,3	18,2
3	6911	Constructions...	21 536,6	9 147,5	3,8
4	0123	Viandes et abats comestibles...	16 934,5	32 142,6	3,0
5	5429	Médicaments, n.d.a.	15 314,0	1 809,6	2,7
6	0342	Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	14 328,5	25 109,3	2,5
7	4222	Huile de palme et ses fractions	11 754,6	41 027,5	2,1
8	6761	Fil machine en fer ou en acier	10 972,6	21 631,5	1,9
9	0412	Autres froments (y compris l'épeautre) et méteil, non moulus	10 360,0	38 504,0	1,8
10	7812	Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	8 857,4	8 016,0	1,6
<b>Total</b>			<b>320 412,7</b>	<b>751 043,4</b>	<b>56,8</b>

Source : INStaD, avril 2023

## 2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

*Le Bangladesh confirme sa place de leader dans le rang des pays clients du Bénin, avec 29,1% de la valeur globale des ventes à l'extérieur.*

Les produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 22,6 milliards de FCFA (17 727,5 tonnes) et les « **sacs et sachets d'emballage en matières textiles** » pour un montant de 0,2 milliard de FCFA (204,9 tonnes).

L'Inde garde la deuxième place avec 17,0% de la valeur des ventes du trimestre sous revue comme au trimestre précédent. Les principaux biens expédiés vers ce pays, au titre de ce trimestre, sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (7 677,0 tonnes) d'un montant de 6,1 milliards de FCFA, destinées exclusivement à la réexportation notamment le « carburéacteur », les « **fruits à coque comestibles...** » (1,9 milliard de FCFA correspondant à 3 704,3 tonnes), les « **bois autres que de conifères...** » pour 1,5 milliard de FCFA (7 410,2 tonnes), les « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés,...** », (6 633,9 tonnes) pour 1,3 milliard de FCFA, et les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (10 028,7 tonnes) pour 1,0 milliard de FCFA.

Le Danemark fait son retour parmi les dix principaux partenaires du Bénin et se positionne quatrième au trimestre sous revue. Ce partenaire commercial totalise 6,6% de l'ensemble des exportations de biens. Les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » d'une valeur de 5,2 milliards de FCFA (13 000,3 tonnes) représentent l'unique produit expédié vers ce partenaire commercial.

Classé cinquième au trimestre sous revue avec une part de 4,3% de la valeur totale des exportations de biens, le Tchad perd une place par rapport au trimestre précédent. Les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud...** » d'une valeur de 1,5 milliard de FCFA (2 330,0 tonnes), le « **fil machine en fer ou en acier** » pour une valeur de 1,4 milliard de FCFA (2 299,0 tonnes) et les « **profilés (à l'exclusion des rails pour voies ferrées) et palplanches, en fer ou en acier** » d'une valeur de 0,2 milliard de FCFA, apparaissent comme les principaux biens exportés vers ce pays.

Le Pakistan revient dans le top 10 des partenaires à l'exportation en se positionnant au sixième rang au trimestre sous revue avec 4,2% de la valeur des expéditions de marchandises, après avoir occupé la vingt-et-unième place au trimestre précédent. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 3,3 milliards de FCFA (2 503,7 tonnes), les « **déchets de coton (y compris les décets de fils et les effilochés)** » pour un montant de 3,0 millions de FCFA (99,5 tonnes) et la « **friperie, drilles et chiffons** » pour un montant de 2,0 millions de FCFA, sont les trois biens exportés vers ce pays.

Classée troisième au trimestre précédent, la Chine perd quatre places et occupe la septième position au trimestre sous revue et enregistre 3,9% de la valeur globale des produits vendus à l'extérieur au titre du quatrième trimestre 2022. Les principaux produits exportés vers ce partenaire sont : les « **fruits à coque comestibles...** » pour une valeur de 0,6 milliard de FCFA (1 245,5 tonnes), les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud...** » vendues pour un montant total de 0,6 milliard de FCFA (804,7 tonnes), le « **fil machine en fer ou en acier** » d'un montant de 0,3 milliard de FCFA destiné exclusivement à la réexportation et les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, plaqués, peints ou revêtus,...** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA en termes de réexportation.



Les **Emirats Arabes Unis** occupe le dixième rang au cours de ce trimestre après avoir occupé la neuvième position au troisième trimestre 2022. Le montant des ventes de marchandises à ce pays s'élève à 1,8 milliard de FCFA, représentant 2,3% de la valeur totale des exportations. Les « **fruits à coque comestibles...** » (0,8 milliard de FCFA correspondant à 1 258,3 tonnes), l'« **or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)** » (0,5 milliard de FCFA correspondant à 0,5 tonnes) destiné exclusivement à la réexportation, les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (0,3 milliard de FCFA correspondant à 419,7 tonnes) en termes de réexportations, constituent les principaux biens expédiés vers ce pays.

### **Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO**

Les exportations du Bénin vers ses pays clients de la CEDEAO s'établissent à 15,1 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2022. Les cinq principaux clients sont respectivement le Togo, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Niger, et le Mali.

*Le Togo se positionne en tête du peleton au quatrième trimestre de l'année 2022, totalisant 38,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.*

Les « **graines de coton** », les « **médicaments, n.d.a.** », le « **fil machine en fer ou en acier** » en termes de réexportation, les « **bouteurs (bulldozers), bouteurs biais (angledozers) et niveleuses, autopropulsés** », la « **friperie, drilles et chiffons** », et les « **bières de malt (y compris l'ale, le stout et le porter)** », constituent les principaux biens exportés vers le Togo. Leurs ventes s'élèvent respectivement à 2,3 milliards de FCFA (21 321,1 tonnes), 0,5 milliard de FCFA, 0,4 milliard de FCFA, 0,3 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA (313,0 tonnes) au cours du trimestre.

Classé deuxième au trimestre sous revue, le **Nigéria** englobe 17,3% de la valeur des ventes des produits béninois au sein de la **CEDEAO**. L'« **huile de coton et ses fractions** », pour une valeur de 1,6 milliard de FCFA (2 353,8 tonnes), les « **savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon...** », pour un montant de 0,6 milliard de FCFA (150,0 tonnes) et l'« **huile de palme et ses fractions** » d'une valeur de 0,2 milliard de FCFA (694,8 tonnes), constituent les principaux produits vendus à ce partenaire commercial.

La **Côte d'Ivoire** occupe la troisième position au quatrième trimestre 2022 comme au trimestre précédent, avec une part de 15,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **tissus de coton, écrus...** », la « **friperie, drilles et chiffons** » et les « **jus de tout autre fruit (autre qu'agrume)...** », sont les principaux biens exportés vers ce pays respectivement pour 1,3 milliard de FCFA, 0,3 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA.

Le **Niger** garde le même rang (quatrième) du trimestre passé au cours du trimestre sous revue, totalisant 10,1% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace économique. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **tourteaux et autres résidus solides...** » (0,4 milliard de FCFA), les « **autres sucres de canne ou de betterave, et saccharose chimiquement pur, à l'état solide** » (0,2 milliard de FCFA) et les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques...** », d'un montant de 0,2 milliard de FCFA.

Le **Mali** occupe la cinquième place au trimestre sous revue, enregistrant 7,7% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace **CEDEAO**. Les expéditions de biens vers ce pays sont dominées par les « **graines de coton** », pour un montant de 0,9 milliard de FCFA (9 468,6 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (0,1 milliard de FCFA correspondant à 170,2 tonnes) destinées exclusivement à la réexportation et les « **jus de tout autre fruit (autre qu'agrume) ou légume; mélanges de jus de fruits ou de légumes** », pour une valeur de 0,1 milliard de FCFA.

### 3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

*Au quatrième trimestre de l'année 2022, la Chine gagne une place et prend la première position dans le top 10 des principaux fournisseurs du Bénin.*

Au quatrième trimestre 2022, la **Chine** totalise 12,4% de la valeur des biens acquis à l'extérieur et les achats de biens en provenance de ce pays s'établissent à 70,2 milliards de FCFA<sup>2</sup>. Les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » d'une valeur de 12,3 milliards de FCFA (4 886,9 tonnes), les « **autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple),...** » pour 6,9 milliards de FCFA (8 794,6 tonnes), les « **autres tissus, contenant au moins 85 p. 100 en poids de coton, blanchis, teints, imprimés ou autrement traités, d'un poids n'excédant pas 200 g/m<sup>2</sup>** » d'une valeur de 2,3 milliards de FCFA (2 870,1 tonnes), les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques** » pour 2,1 milliards de FCFA (4 979,2 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars** » pour 1,7 milliard de FCFA et le « **fil machine en fer ou en acier** » d'une valeur de 1,4 milliard de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

L'**Inde** totalise 12,3% de la valeur des marchandises achetées par notre pays. Les biens provenant de ce partenaire commercial pour le compte du trimestre sous revue sont évalués à 69,7 milliards de FCFA. Les biens acquis en provenance de ce pays sont : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 56,1 milliards de FCFA (211 292,9 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » pour 3,8 milliards de FCFA (5 042,3 tonnes), les « **hétérosides; glandes et autres organes et leurs extraits; sérums, vaccins et produits similaires** » pour 1,5 milliard de FCFA et les « **médicaments, n.d.a.** » pour 0,9 milliard de FCFA.

La **France**, quatrième au trimestre passé, gagne une place et devient troisième au cours du quatrième trimestre 2022. Les biens achetés dans ce pays au trimestre sous revue s'élève à 54,4 milliards de FCFA. Les « **médicaments, n.d.a.** » pour 12,3 milliards de FCFA, le « **contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'une valeur de 5,2 milliards de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » d'un montant de 2,6 milliards de FCFA, les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées...** » pour 2,2 milliards de FCFA (4 586,3 tonnes) et les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4** » pour 1,4 milliard de FCFA (2 695,6 tonnes), sont les principaux biens achetés dans ce pays.

La **Thaïlande**, occupe le quatrième rang au trimestre sous revue parmi les 10 principaux partenaires à l'importation du Bénin, pour un montant de 35,2 milliards. Ce pays concentre 6,2% de la valeur totale des importations du Bénin pour le compte de ce trimestre. Les principaux produits achetés dans ce pays au titre de la période sous revue sont le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** », pour une valeur de 34,9 milliards de FCFA (130 783,2 tonnes) et les « **vêtements et accessoires du vêtement (y compris les gants), pour tous usages, en matières plastiques ou en caoutchouc vulcanisé non durci** » pour un montant de 0,1 milliard de FCFA.

Les **Emirats Arabes Unis** perdent deux places au quatrième trimestre 2022 et occupent la cinquième place. Le montant des achats de marchandises de ce pays s'élève à 34,1 milliards de FCFA, représentant 6,0% de la valeur totale des importations. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** », le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** », les

« **machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs (autres que les machines et appareils du type fermier)** », les « **constructions préfabriquées** » et les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.** », constituent les principaux produits acquis dans ce pays pour des valeurs respectives de 23,5 milliards de FCFA, 6,7 milliards de FCFA, 0,6 milliard de FCFA, 0,4 milliard de FCFA et 0,4 milliard de FCFA.

### **Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO**

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont augmenté de 20,1% par rapport au troisième trimestre 2022 pour s'établir à 56,7 milliards au quatrième trimestre 2022. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin sont : le Togo, le Nigeria et la Côte d'Ivoire.

#### ***Le Togo occupe la première place au quatrième trimestre 2022, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.***

Ce partenaire commercial a fourni au Bénin 38,6% de la valeur des achats de biens en provenance de l'espace communautaire. Les principaux biens acquis de ce pays sont : les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » d'une valeur de 5,9 milliards de FCFA (168 322,0 tonnes), le « **bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.** » d'une valeur de 3,0 milliards de FCFA (6 708,3 tonnes), les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier,...** » pour 1,0 milliard de FCFA (1 721,4 tonnes), les « **médicaments, n.d.a.** » pour 0,7 milliard de FCFA (549,1 tonnes) et les « **bières de malt (y compris l'ale, le stout et le porter)** » d'un montant de 0,6 milliard de FCFA.

Le **Nigeria** descend d'un rang par rapport au trimestre passé et occupe la deuxième position au cours du trimestre sous revue. Il regroupe 35,9% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique. Les principaux biens acquis de ce pays sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 12,9 milliards de FCFA (49 438,5 tonnes), les « **autres houilles, même pulvérisées** » d'un montant de 1,9 milliard de FCFA, les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.** » pour 0,4 milliard de FCFA et les « **monoalcools acycliques** » pour une valeur de 0,3 milliard de FCFA.

La **Côte d'Ivoire** gagne une place pour se classer troisième au cours du trimestre sous revue. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 6,3 milliards de FCFA, représentant 11,1% de la valeur des importations au sein de la communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 2,5 milliards de FCFA (4 823,4 tonnes), les « **sacs et sachets d'emballage en matières textiles** » pour 0,6 milliard de FCFA et les « **articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques; bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques** » pour 0,5 milliard.

**Tableau n°3 : Top 10 des partenaires à l'exportation et à l'importation**

Rang	Top 10 des partenaires à l'exportation				Rang	Top 10 des partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)
1	Bangladesh	22 816,4	17 932,4	29,1	1	Chine	70 209,4	90 922,3	12,4
2	Inde	13 322,7	42 685,6	17,0	2	Inde	69 705,3	224 714,8	12,3
3	Togo	5 728,0	30 705,0	7,3	3	France	54 350,8	34 483,7	9,6
4	Danemark	5 202,2	13 000,3	6,6	4	Thaïlande	35 156,2	130 991,9	6,2
5	Tchad	3 333,8	5 207,9	4,3	5	Emirats Arabes Unis	34 083,9	54 265,7	6,0
6	Pakistan	3 329,4	2 607,6	4,2	6	Arabie Saoudite	28 193,6	35 214,4	5,0
7	Chine	3 029,3	10 140,5	3,9	7	Togo	21 853,0	228 435,2	3,9
8	Nigéria	2 617,3	3 516,6	3,3	8	Belgique	20 778,8	35 326,2	3,7
9	Côte d'Ivoire	2 257,3	1 941,2	2,9	9	Nigéria	20 361,8	79 897,0	3,6
10	Emirats Arabes Unis	1 826,4	3 350,8	2,3	10	Pays-Bas	18 909,8	20 252,1	3,3
	<b>Total</b>	<b>63 462,7</b>	<b>131 088,0</b>	<b>81,0</b>		<b>Total</b>	<b>373 602,6</b>	<b>934 503,2</b>	<b>66,0</b>

Source : INStaD, avril 2023

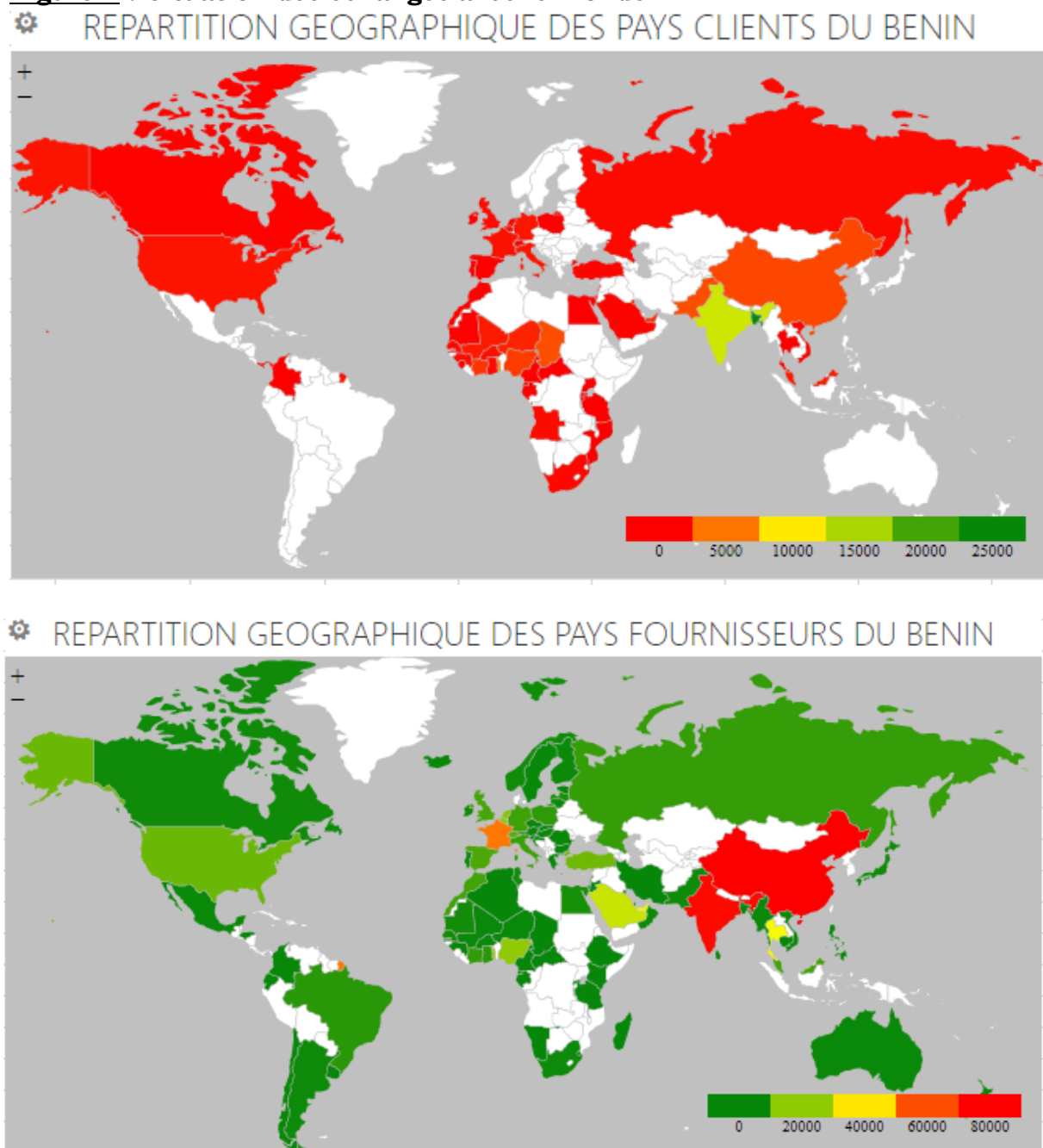
**Tableau n°4 : Les partenaires à l'exportation et à l'importation de la CEDEAO**

Rang	Partenaires à l'exportation			Rang	Partenaires à l'importation		
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)
1	Togo	5 728,0	38,0	1	Togo	21 853,0	38,6
2	Nigéria	2 617,3	17,3	2	Nigéria	20 361,8	35,9
3	Côte d'Ivoire	2 257,3	15,0	3	Côte d'Ivoire	6 296,3	11,1
4	Niger	1 529,6	10,1	4	Ghana	5 293,8	9,3
5	Mali	1 158,4	7,7	5	Sénégal	1 612,1	2,8
6	Burkina Faso	628,3	4,2	6	Burkina Faso	647,8	1,1
7	Guinée	505,5	3,4	7	Niger	311,9	0,6
8	Ghana	371,1	2,5	8	Mali	259,9	0,5
9	Sénégal	290,4	1,9	9	Gambie	28,6	0,1
10	Sierra Leone	0,3	0,0	10	Guinée	0,5	0,0
11	Cap-Vert	0,0	0,0	11	Cap-Vert	0,0	0,0
12	Libéria	0,0	0,0	12	Libéria	0,0	0,0
13	Guinée-Bissau	0,0	0,0	13	Sierra Leone	0,0	0,0
14	Gambie	0,0	0,0	14	Guinée-Bissau	0,0	0,0
	<b>Total</b>	<b>15 086,2</b>	<b>100,0</b>		<b>Total</b>	<b>56 665,6</b>	<b>100,0</b>

Source : INStaD, avril 2023



**Figure 1 : Situation des échanges avec le monde**



Source : INStAD, avril 2023

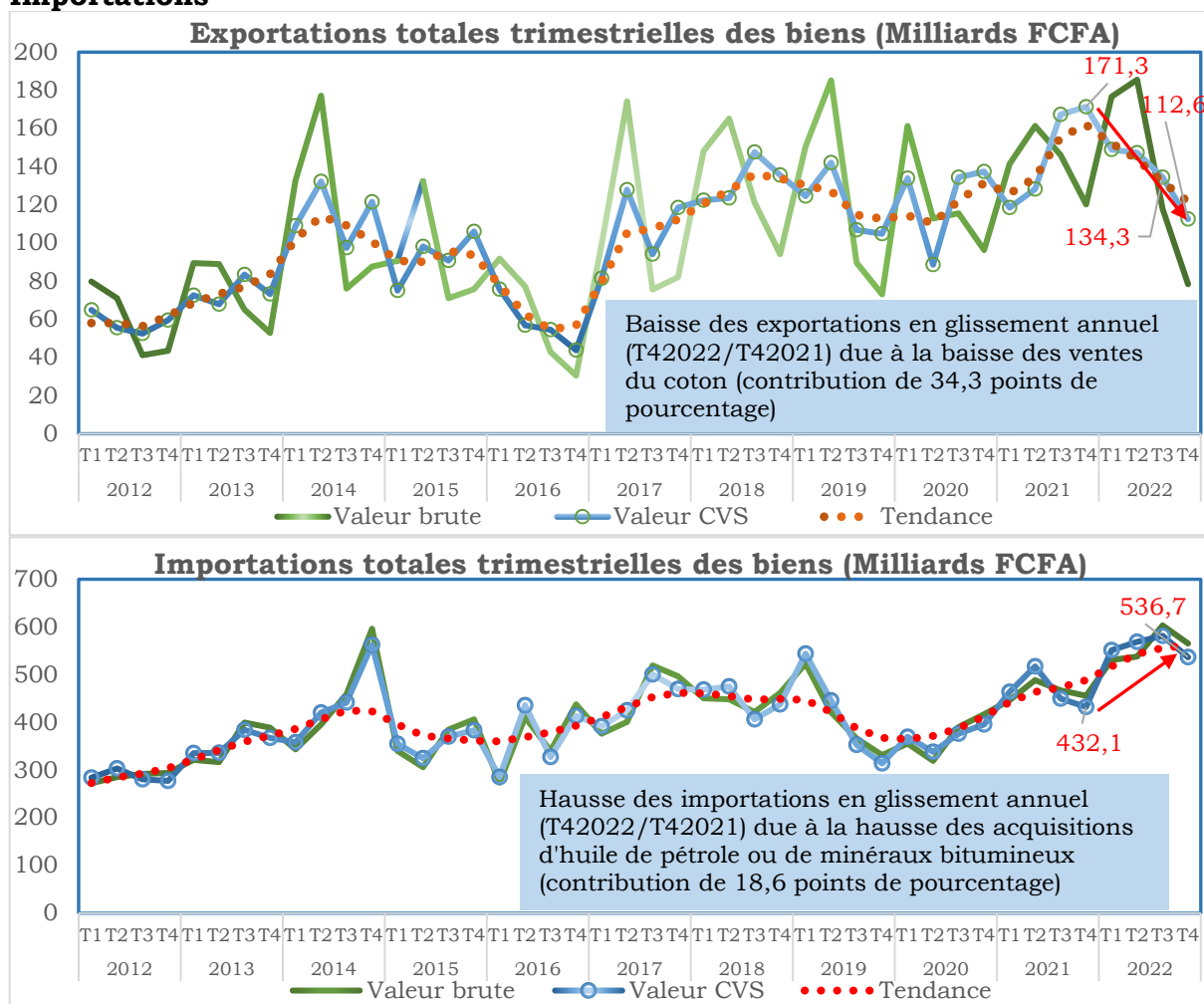
## 4. SERIES DES FLUX CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

*La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.*

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers. Les variations saisonnières ne sont significatives que sur quatre (04) périodes (trimestres) pour les exportations et pour les importations.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 112,6 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2022, contre 171,3 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 34,3%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une hausse de 24,2% en glissement trimestriel pour s'établir à 536,7 milliards de FCFA au cours du trimestre sous revue.

**Figure 2 : Illustration de la décomposition des séries sur les Exportations et les Importations**



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,7
Importations	0,96	0,94	1,04	1,06

### **Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles**

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2022 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré ( $X_F$ ) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

$Y_F$  : Série corrigée des variations saisonnières

$T_F$  : Tendence

$C_F$  : Composante cyclique

$S_F$  : Composante saisonnière

$I_F$  : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

$n$  : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

$F$  : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

## Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda ; Tanzanie ; Réunion ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Zambie ; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	25	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Îles Caïmans ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago, Bonaire
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d'Iran ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép, Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie ; Andorre ; Bosnie-Herzégovine ; Croatie ; Espagne ; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine ; Gibraltar ; Grèce ; Italie ; Malte ; Portugal ; Saint-Marin ; Vatican (Saint-Siège) ; Slovénie ; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne ; Autriche ; Belgique ; France ; Liechtenstein ; Luxembourg ; Monaco ; Pays-Bas ; Suisse
	Europe orientale	10	Bélarus ; Bulgarie ; Fédération de Russie ; Hongrie ; Moldova ; Pologne ; République tchèque ; Roumanie ; Slovaquie ; Ukraine

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, avril 2023

## Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; République Centrafricaine; République Démocratique Congo; Congo (Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; République Centrafricaine ; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; République Démocratique Congo; Rwanda,
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda ; Zambie; Erythrée; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg ; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; République Tchèque; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie ; Roumanie ; Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ; Togo
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Libye; Maroc; Mauritanie, Tunisie

Source : CNUCED, avril 2023



## Institut National de la Statistique et de la Démographie

### *Equipe de supervision de ce numéro*

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

### *Directeur de Publication*

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

### *Equipe de rédaction de ce numéro*

Service des Statistiques Conjoncturelles

BANON Symphorien

Unité : Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément

### *Mise en ligne*

Directeur des Systèmes d'Information et des Bases de Données : CHOJNIKA Ildevert Eudes

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD).

### **Adresse**

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (+229) 21 30 82 44

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : [instad@instad.bj](mailto:instad@instad.bj)

Site internet : [www.instad.bj](http://www.instad.bj)

### **Citation recommandée :**

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD -Bénin),  
*Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,*  
Cotonou, avril 2023.